



# CLIO. Histoire, femmes et sociétés

Numéro 5 (1997)  
Guerres civiles

---

Jean-Clément MARTIN

## Femmes et guerre civile, l'exemple de la Vendée, 1793-1796

---

### Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Jean-Clément MARTIN, « Femmes et guerre civile, l'exemple de la Vendée, 1793-1796 », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 5 | 1997, mis en ligne le . URL : <http://clio.revues.org/index410.html>  
DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Presses universitaires du Mirail  
<http://clio.revues.org>  
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://clio.revues.org/index410.html>

Document généré automatiquement le 02 octobre 2009. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Jean-Clément MARTIN

## Femmes et guerre civile, l'exemple de la Vendée, 1793-1796

La Révolution française a profondément bouleversé la vie des Français, et plus particulièrement des Françaises, auxquelles les mutations politiques de l'époque ont, dans l'immédiat, peu profité. Ce point est, aujourd'hui, bien établi : la Révolution, cette grande interrogation sur l'avenir de l'humanité, se traduit, dans les années 1790, par un renforcement du pouvoir masculin<sup>1</sup>. La remise en cause de Dieu le Père, la disparition du roi, père de la Nation, n'affectent pas les équilibres familiaux, puisque, sauf un petit groupe d'extrémistes, tous les hommes, sans-culottes en premier, affirment leur pouvoir domestique et l'inégalité native des sexes<sup>2</sup>. Il n'est pas nécessaire d'invoquer un horizon d'homosexualité masculine<sup>3</sup> pour comprendre qu'au bord du gouffre, alors que tous les piliers de l'édifice social étaient ébranlés, la fin de la Révolution, toujours repoussée dans le domaine politique, fut recherchée dans la sphère privée par peur de ce qui pouvait s'échapper de la boîte de Pandore - ce qu'illustre de façon provocante le pamphlet de Sade, « Français encore un effort »<sup>4</sup>. En poussant la logique révolutionnaire jusqu'à ses pires extrémités, celui-ci met le doigt sur la violence que toute remise en question des bornes et des limites peut libérer et que la Révolution française a laissé s'exprimer.

Il est précisément possible d'évaluer la situation des femmes face à la violence au travers de l'étude des guerres civiles, ou plutôt de « la » guerre civile qui eut lieu à cette époque : la Vendée. L'épisode vendéen est, en effet, seule « guerre » civile reconnue, puisque la « chouannerie », les luttes intestines de la vallée du Rhône et de la région nîmoise ne méritent pas ce qualificatif aux yeux des contemporains. Dans ce cadre, la « guerre de Vendée » sert de repère plutôt que de limite, puisque ce qui se passe ici n'est pas différent - sauf en intensité - de ce qui a lieu ailleurs, dans le Sud-Est marqué par les guerres civiles de 1790 à 1815, dans la Bretagne chouanne, dans la Lozère réfractaire ou encore dans l'Alsace réticente. Si à maints égards, la Révolution elle-même peut être comprise comme une guerre civile<sup>5</sup>, la brutalité des événements qui se déroulent dans la Vendée témoigne exemplairement pour toute la France et permet d'apprécier le rôle que les femmes purent tenir ainsi que la place qui leur fut assignée dans les jeux de violence.

Vieille question, nouveau problème

Avant d'examiner les interventions des femmes dans les luttes politiques de l'Ouest et les formes de violence qu'elles eurent à affronter, il convient de souligner l'importance du problème posé. Si l'histoire des femmes et la Gender History<sup>6</sup> entrent progressivement dans les préoccupations ordinaires des historiens et de leurs lecteurs, cette introduction ne peut passer ni pour un courant marginal, ni pour un militantisme inquiétant, encore moins pour une mode ridicule. Certes, les implications extrémistes de ces approches incitent à la prudence conceptuelle et politique, puisqu'elles interdiraient de faire l'histoire d'une « communauté » à ceux qui n'en sont pas membres ; reste que l'histoire vue au travers des relations femmes-hommes représente un véritable renversement copernicien, puisque ce ne sont pas seulement les objets, les méthodes et les problèmes qui sont modifiés, mais plus profondément le rapport même au temps passé et aux leçons que l'on veut en tirer. Dans le cas précis de la Révolution française, des travaux récents ont obligé à reconsidérer la signification des faits écoulés ainsi que leur cadre interprétatif, pour tenir compte de la façon dont les femmes avaient traversé ces dix années décisives<sup>7</sup>. Car les femmes ont été empêchées d'intervenir dans la sphère publique et politique, ce qui remet en cause les certitudes sur le progrès politique, les

proclamations d'universalité et d'égalité qui sont liées ordinairement à la Révolution et conduit à se situer à l'extérieur des débats consacrés entre des idéologies opposées (gauche/droite, royaliste/révolution-naire...) : ce n'est donc pas seulement un nouveau chantier qui s'ouvre aux historiens de bonne volonté, c'est, à l'aune de nouvelles unités de mesure, l'ensemble de l'édifice qu'il convient de réévaluer et, si besoin, de refonder.

Ce sujet attire en outre l'attention sur des points plus circonscrits mais de même urgence épistémologique : la guerre civile et la compréhension des violences. La notion de guerre civile n'a pas la neutralité que l'usage voudrait lui accorder. Reconnaître la guerre civile comme catégorie permet d'identifier autrement des épisodes consacrés (les « guerres de religion », « la révolution française », « la Commune »...) et de se départir des certitudes qui inscrivent l'historien dans un camp idéologique ou dans une lignée historiographique. L'emploi de la notion de guerre civile désacralise des épisodes donnés pour constitutifs de la nation et de l'État - ces « lieux de mémoire » reconnus - et conduit à retrouver sous les significations classiques les manifestations de la violence qui constituent le soubassement de toute guerre civile indépendamment des oriflammes idéologiques qui peuvent être arborés<sup>8</sup>. L'introduction de la notion de guerre civile permet de prendre en considération des antagonismes ordinaires, qui traduisent l'état d'une société. Surtout elle insiste sur la revendication de nombreux individus qui s'estiment en charge de dire le nouveau droit, d'incarner les principes de l'Etat à construire, de défendre ce qu'ils estiment être le bien commun. Reconnaître cette dimension à la période révolutionnaire permet alors de comprendre cette explosion, anarchique au sens premier du terme, d'interventions des individus dans la sphère publique devenue en vérité *res publica*. Le pendant de cette novation est la disparition de l'État dans des luttes intestines, la surenchère verbale, la légitimation d'actes simplement délictueux ou criminels. D'une certaine façon, la quête impossible des factions révolutionnaires aura été d'utiliser ces forces pour obtenir le pouvoir, puis de tenter de les endiguer pour établir une légitimité unique. Les différents groupes échouent jusqu'en 1799 et la confiscation du pouvoir par Bonaparte, qui clot la guerre civile à son profit.

Dans cette voie qui remet en jeu des classifications tenues pour évidentes, la conjonction femmes et guerre civile amène à poser autrement le rapport au corps et à la violence tel qu'il s'exprime dans la recherche en histoire. Ces questions sont à peine défrichées<sup>9</sup>, attendant que des comparaisons, des notions et des protocoles de recherche s'établissent collectivement. Pour ne parler que d'événements célèbres, la fessée de Théroigne de Méricourt ou les accusations portées par Hébert envers Marie-Antoinette lors de son procès, restent encore essentiellement exploitées par l'historiographie sensible au sensationnel, même si leur étude scientifique a progressé ces dernières années<sup>10</sup>. Si bien qu'il ne faut pas s'étonner si le légendaire a fleuri précisément là où l'histoire hésitait à s'aventurer. Utilisant une veine inépuisable : sang-sexe-passions (amoureuse, sociale, politique), toute une littérature a proliféré sur ces terrains laissés en jachère par une historiographie « scientifique ». Hors Michelet qui s'y aventura pour mettre « la femme » en exergue, ce fut surtout la littérature contre-révolutionnaire qui fit ses choux gras de ces épisodes ; à côté des *Mémoires* de la Marquise de La Rochejaquelein qui resta dans le genre intimiste, l'exploitation sans vergogne des erreurs de la Révolution s'opéra au travers d'une iconographie abondante<sup>11</sup> et d'innombrables romans populaires de la fin du XIXe siècle par exemple<sup>12</sup>, avant de trouver ses lettres de noblesse dans les dénonciations itératives de la violence révolutionnaire - de Georges Lenôtre à Pierre Chaunu et à son entourage.

Dans cette littérature, les rôles des femmes apparaissent stéréotypés, et tombent dans l'allégorie<sup>13</sup>. Aux femmes admirables et martyres<sup>14</sup>, victimes de viols et de massacres, auxquelles sont jointes les grandes figures de la résistance, Mmes de La Rochejaquelein, de Sapinaud, de Bonchamps et quelques guerrières, comme Renée Bordereau, les auteurs contre-révolutionnaires opposent le groupe des Nantaises, révolutionnaires hystériques, qui fouettèrent les religieuses du couvent des Couëts près de Nantes, et les font rejoindre les maîtresses de Carrier et même les prêtres acceptant la Constitution civile du clergé, dont une partie ne serait, selon eux, que des « filles » déguisées. La littérature pro-révolutionnaire est

plus discrète, n'insistant que sur quelques figures de femmes révolutionnaires, à l'action limitée et sur la clémence, tardive, des tribunaux libérant des prisonnières après Thermidor. Sauf exception, les femmes n'occupent guère le devant de la scène et, mise à part l'exercice de leur dignité dans la souffrance, elles ne sont guère actrices de l'histoire.

#### Femmes militantes et femmes combattantes

Au-delà de l'imagerie, les femmes ont été actives dans les luttes politiques et ont joué un rôle réel dans les affrontements qui se déroulent dans l'Ouest. Si la présence de femmes soldats est anecdotique, surtout connue par l'hagiographie, elle n'est pourtant pas négligeable. Si l'exemple extrême est apporté par Renée Bordereau, surnommée Brave l'Angevin dans les armées catholiques et royales (celle-ci aurait tué de sa main une vingtaine de Bleus), il n'a guère été suivi, même si Perrine Loiseau aurait tué trois hommes à Torfou et si le légendaire assure que quelques-unes se glissèrent dans les rangs des combattants vendéens. Les armées républicaines ne connaissent pas cette situation en Vendée (mais quelque peu ailleurs<sup>15</sup>), la distinction des rôles sexués y étant plus affirmée et le port même des piques par des femmes mal vu par les hommes soucieux d'en garder le monopole. Plus classiquement quelques « amazones » contre-révolutionnaires, chasseresses d'origine noble, conduisent leurs troupes à la guerre, certaines mêlant Mars à Vénus, comme le dit un chroniqueur. Tout aussi classiquement les armées blanches ont également leurs espionnes, célèbre comme Marie Lourdaïs auprès de Charette, anonymes le plus souvent comme ces nombreuses paysannes allant vendre leurs produits sur les marchés des villes pendant toute la guerre et renseignant leurs communautés sur les mouvements de troupes. Enfin, les armées vendéennes sont accompagnées et encombrées de femmes, d'enfants et de vieillards, fuyant devant l'avance des républicains qui commencent une politique de la terre brûlée à partir de septembre 1793 ; leur présence galvanise certainement les combattants. Ainsi, lors de la bataille de Torfou, l'historiographie présente les femmes, effrayées des conséquences d'une défaite possible, renvoyant les hommes au combat. Dans l'autre camp, les femmes ne se signalent guère que dans les cas non moins classiques de cantinières et de compagnes des soldats, voire de prostituées - particulièrement mentionnées dans l'armée dite de Saumur, qui respecte peu la discipline militaire. Enfin, pour rester dans cette galerie convenue, mais vérifiée, des rôles féminins dans une guerre civile, quelques femmes se signalent par leur qualité d'intermédiaires, rendant possibles des négociations secrètes. La plus connue est incontestablement Mme Gasnier, appelée par toute une littérature « la belle créole », qui réussit à joindre Charette dans l'hiver 1794 pour le convaincre d'accepter la paix proposée par la Convention.

Si ces images sont justes, elles marquent d'abord la distance entre le camp révolutionnaire et le camp vendéen : le premier maintient - et renforce - des pratiques sociales contrôlées par des hiérarchies d'hommes, le second est traversé par les pratiques de la vie communautaire, dans lesquelles femmes et hommes sont côte-à-côte. La situation est si dramatique qu'elle autorise tous les bouleversements de rôles ; ces images ne disent pas l'essentiel qui est la part militante prise par les femmes dans le déroulement de la guerre civile, même si cela s'opère au travers de la dimension religieuse de la vie publique ou de la vie quotidienne et privée lorsque celle-ci est confondue avec la sphère publique. Ainsi les textes abondent, témoignant de la détermination de nombreuses femmes qui, dès 1791-1792, réclament la mort de leurs adversaires politiques et composent, dans l'un et l'autre camp, des groupes engagés dans les luttes. Elles mènent, dans la suite des pratiques de l'Ancien Régime, les oppositions aux prêtres assermentés dans les campagnes blanches, participent aux processions nocturnes qui défient les autorités dans toute la région à partir de 1792, ou bien elles défilent contre les prêtres réfractaires et les religieuses dans les villes. Elles tiennent ainsi une place centrale dans des conflits qui mettent en jeu les sacrements essentiels (baptême et sépulture), au point que certaines d'entre elles sont incarcérées pendant plusieurs mois en 1792 pour avoir pris parti trop violemment contre les lois révolutionnaires<sup>16</sup>.

Quelques unes ne se contentent pas de ce rôle. L'expédition punitive des fouetteuses des Couëts a déjà été signalée, mais elle ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt, car l'activité politique et publique des femmes patriotes demeure limitée et reste dans l'ombre de celle des hommes. En revanche, dans le camp adverse, des femmes poussent aux règlements de compte, comme cette Marie Chevet<sup>17</sup> qui agite les campagnes et légitime les massacres de républicains en 1793 ou cette Geneviève Boucher<sup>18</sup> qui promet quinze sous et une bouteille à ses compatriotes s'ils lui apportent des têtes de bleus. On comprend qu'à Machecoul les bruits qui coururent à propos des femmes exerçant des atrocités sur les corps de Bleus suppliciés en mars 1793 - dont le curé constitutionnel - puissent être fondés. Cette violence brute trouve également des échos en 1794, lorsqu'assaillies par des colonnes républicaines, des femmes se vengent de leurs agresseurs en les assassinant dans des écarts. Plus quotidiennement, les femmes restées dans les métairies doivent se charger de la survie, et pour nombre d'entre elles tenir tête aux soldats républicains, notamment en cachant, au péril de leur vie, des soldats vendéens ou des prêtres réfractaires déguisés en valets de ferme<sup>19</sup>.

En revanche, les prises de positions clairement politiques exprimées par des femmes, lorsqu'elles réclament jusque dans les années 1791-1793 une place dans l'univers politique masculin révolutionnaire (un club de femmes révolutionnaires tente de se constituer à Nantes) sont réduites et manifestement, plus encore qu'à Paris<sup>20</sup>. L'absence de reconnaissance des opinions des femmes vaut, en retour, aux femmes des patriotes pourchassés en mars-avril 1794 à Machecoul d'échapper aux violences et de pouvoir se réfugier dans les villes. Même la femme du député conventionnel Goupilleau peut se trouver au cœur du pays insurgé sans que sa vie soit en danger, même si sa liberté de manœuvre est réduite. Paradoxalement ce sont les femmes « contre-révolutionnaires » qui obtiennent une reconnaissance plus durable et plus efficace de leurs convictions militantes. Instigatrices des révoltes, certaines se retrouvent dans les premiers comités contre-révolutionnaires, créés après mars 1793 qui remplacent les municipalités. Quelques-unes siègent avec les hommes dans ces instances éphémères, avant que la reprise en main du mouvement contre-révolutionnaire par une organisation centralisée ne réforme ces comités et ne confine alors les femmes dans les tâches plus ordinaires d'infirmières et de gardiennes des foyers. Reste que si leur présence est attestée, montrant que leurs idées sont affirmées et reconnues, les textes ne livrent cependant rien du contenu de leurs interventions, ni de leur nombre<sup>21</sup>.

La reconnaissance du militantisme féminin, dans l'opposition à la révolution, est attestée sans ambiguïté, mais a contrario, lors des répressions. Hors de la région cette particularité se vérifie en Avignon, où un tiers des victimes du massacre dit de la Glacière, commis sur des modérés et des contre-révolutionnaires, sont des femmes jugées dangereuses par les révolutionnaires extrémistes<sup>22</sup>. À Angers, en janvier-février 1794, les juges endurcis de la commission militaire ne cachent pas leur désappointement devant le « fanatisme » de ces femmes qui ne cherchent à nier ni leur participation aux messes clandestines, ni leur soutien aux prêtres réfractaires, ni leurs alliances avec des soldats vendéens, et qui, enfin chantent des cantiques alors qu'elles sont conduites à la mort<sup>23</sup>. Sans doute la vie politique est-elle ainsi déterminée par les croyances religieuses, et l'autonomie proclamée de la sphère publique connaît-elle ses limites ; cependant cette alliance dans les mentalités du spirituel et du politique, qui marque les campagnes de l'Ouest notamment pendant les deux siècles suivants, trouve ses origines dans ces circonstances. Les enjeux politiques ont été compris comme inséparables des débats religieux et déterminés par eux. Les cadres de la vie quotidienne des femmes - et des hommes - des campagnes se fixent dans la guerre qui identifie convictions religieuses et opinions politiques, donnant aux femmes une place spécifique : gardiennes des idéaux religieux susceptibles d'orienter la vie publique.

Pour autant, face à ces prises de position, la politique suivie par les autorités révolutionnaires ne répond pas à une ligne définie et ne statue pas sur la place des femmes. Si certains discours, très cités dans les années 1985-1989, proclament la volonté de supprimer les « sillons reproducteurs » que représentent les femmes des combattants vendéens, la loi qui établit la

destruction des « brigands » en août et à nouveau en octobre 1793 rappelle la nécessité pour les troupes républicaines de protéger les femmes, comme les enfants, les vieillards et même les hommes sans armes. Dans les prisons nantaises, les femmes vendéennes qui se déclarent enceintes sont consignées dans les prisons (risquant alors d'y mourir de maladie) dans le droit fil des protections traditionnelles. Quant aux femmes de la Halle, à Nantes, qui affichent des sentiments plutôt favorables aux prêtres réfractaires, elles sont considérées comme des mineures en politique. De la même façon, les femmes et sœurs d'émigrés ou de Girondins ne sont poursuivies que par vengeance communautaire, sans qu'elles soient vraiment mises en cause pour des idéaux politiques<sup>24</sup>.

### Femmes victimes, femmes enjeux

Cette ambivalence des discours républicains face aux femmes illustre l'état de grande confusion dans lequel les esprits se trouvent et indique comment se mêlent dans ces années tragiques les pratiques rituelles et les novations idéologiques, les brutalités séculaires et les violences politiques.

Les femmes sont victimes des guerres et des soldats dans ces guerres, comme elles l'ont été ailleurs et en autre temps. Cependant les insurgés vendéens ne paraissent pas s'être livrés beaucoup à ce genre d'agressions. Sans doute une certaine Barbe Richard<sup>25</sup> se plaint-elle d'avoir été contrainte de se dévêtir et d'avoir monté « la garde », nue, devant un groupe d'hommes en armes (est-ce une vengeance envers une femme « patriote » ?) ; sans doute quelques viols sont-ils mentionnés dans la littérature<sup>26</sup>, mais ces cas restent marginaux et les réfugiées arrivées à Nantes n'en mentionnent pas parmi leurs plaintes. En revanche, les femmes du pays insurgé sont des proies pour les soldats républicains qui accourent dès 1793. Nombre d'entre eux se font une réputation justifiée de voleurs et de violeurs dès les premiers mois de la répression. Certaines formations ne semblent être composées que pour profiter des avantages que la guerre accorde aux soudards. Les zones limitrophes des « sanctuaires vendéens » sont ainsi mises en coupe réglée par des volontaires du Périgord ou de Marseille. Quelques généraux, comme Biron, tentent dès avril 1793 d'y mettre bon ordre, mais le plus souvent en pure perte, puisque les officiers des compagnies de volontaires sont élus par leurs pairs ! Ces pratiques sont évitées dans des corps bien tenus par leurs officiers et qui gardent une cohérence militaire. Le général Boulard maintient, dans le printemps 1793, un ordre strict sur la côte vendéenne, à l'identique de ce que le général Canclaux impose ensuite dans l'armée de Brest. Les troupes dépendantes de l'état-major hébertiste stationné à Saumur se signalent, à l'inverse, par un laxisme et un désordre, dont l'exemple est donné par certains chefs, comme Rossignol, connu pour ses vols et ses maîtresses.

La situation n'est pas sans rappeler les entrées des troupes françaises au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>27</sup>, à Maastricht en 1669, ou celles des troupes austro-prussiennes dans l'Est du pays en 1792, avec son cortège de villages brûlés, de paysans maltraités et de femmes et de filles violées ; elle se dégrade cependant dramatiquement à la fin de 1793 et au début de 1794. Avec l'exaspération des combats, la pratique de la terre brûlée est mise en œuvre dans l'Ouest de la région après septembre, chassant les populations vers le centre. Surtout, en janvier 1794, les ordres donnés par le général Turreau permettent aux commandants des colonnes « incendiaires », vite appelées « infernales », de nommer « brigands » tous ceux et celles qu'ils veulent détruire. Certains généraux se refusent à cet amalgame et continuent à mener une guerre toute militaire, d'autres, à l'inverse, préfèrent se contenter d'annoncer la mise à mort de ruraux pour se targuer de leur conduite révolutionnaire. Un seul, Duquesnoy, pousse ses soldats à appliquer au pied de la lettre les ordres de Turreau, les amenant à tuer tous ceux qu'ils rencontrent pour démontrer l'absurdité de ces ordres<sup>28</sup>. Le résultat est effrayant et la guerre est conduite d'abord contre ceux qui se défendent le moins : les enfants et les femmes. Dès le début de 1794 des témoignages de républicains horrifiés dénoncent les viols et les violences commis à l'encontre de très nombreuses femmes, « patriotes » ou « vendéennes », ce qui, de surcroît, donne de nouvelles raisons de combattre aux ruraux qui recomposent des armées. Sans vouloir assimiler toute la

Révolution à ces violences, hélas classiques dans l'histoire du monde<sup>29</sup>, cet épisode effrayant permet de comprendre la renaissance de la guerre en 1794, ainsi que les conditions de la naissance d'une mémoire particulièrement vive. Dans un certain nombre de cas, des soldats se rendent coupables de pratiques d'avilissement et de déshumanisation de leurs victimes, femmes et enfants. Blessures, mutilations, maladies vénériennes<sup>30</sup> marquent les corps des femmes survivantes pendant des années durant, même si les archives demeurent discrètes sur ces points.

Les femmes ont été manifestement visées lors de vengeances politiques et sociales et d'autant plus qu'elles représentaient des enjeux symboliques aux yeux des hommes. Le meurtre de la princesse de Lamballe en septembre 1792 et les mutilations qui lui ont été infligées comme les accusations déshonorantes portées par Hébert à l'encontre de la reine témoignent de cette volonté de déshonorer les femmes, de dégrader celles qui revendiquent une place ou une fonction que des hommes leur refusent, réalité dont Madame Roland fut particulièrement consciente<sup>31</sup>. Dans cette optique les pratiques ordinaires de dénégation (coups de poing aux hommes, fessées aux femmes) trouvent un surcroît de significations. La fessée qui entraîne Théroigne de Méricourt dans la folie a été le point culminant des attaques personnelles et sexuées qui lui ont été adressées pendant des années<sup>32</sup> ; de même les fessées administrées aux religieuses des Couëts par les bourgeoises patriotes nantaises comportent cette double dimension : rituelles dans la forme d'agression, elles enracinent les femmes dans le domaine de la scatologie et de la sexualité. La littérature et l'iconographie pornographiques et scatologiques (notamment contre la reine) illustrent à l'évidence le phénomène : ce n'est pas seulement à leur fourneau et au lit conjugal que les femmes sont ramenées par les sans-culottes<sup>33</sup>, mais c'est aussi à leur condition d'être asservis aux hommes.

La guerre de Vendée donne l'occasion de vérifier cet état de choses. Les prisonnières envoyées à la mort peuvent, lorsqu'elles sont belles, échapper à leur sort si un révolutionnaire les convainc sur le champ de l'épouser. Plus tragiquement, lorsque les prisons d'Angers sont vidées d'une partie de leurs occupantes par les juges militaires de la commission Parein-Félix, ceux-ci en profitent pour violer des femmes, qui sont fusillées lorsqu'elles refusent leurs avances<sup>34</sup>. À Nantes, quelques sans-culottes se signalent par ce genre de pratiques, au point où deux d'entre eux sont guillotins au printemps 1794 pour avoir ainsi soustrait à la justice des femmes contre-révolutionnaires, dont ils ont abusé. Deux autres, Pinard et Beilvert, sont connus pour mener « une guerre contre les femmes » lors des randonnées qu'ils organisent au sud de la Loire, tandis qu'une troupe éphémère chargée d'une répression violente : les « Hussards américains », se rend coupable de sévices sexuels sur des prisonnières « vendéennes »<sup>35</sup>. La prise du Mans en décembre 1793 après une terrible bataille est marquée par de très nombreuses exécutions, ainsi que par la « mise en batterie » dans les rues des corps dénudés des femmes fusillées. Enfin, les noyades de Nantes concernent également des femmes, dont on est assuré qu'une partie a été préalablement déshabillée et que certaines ont été liées à des hommes, jeunes et vieux, dans ce qui est passé à la postérité sous le nom de « mariages républicains », et qui ont déshumanisé les victimes. Sans doute ne faut-il pas généraliser des pratiques qui, à l'échelle statistique, restent minoritaires, voire marginales (notamment ces « mariages républicains ») ; reste cependant qu'elles rencontrent les profanations sexuelles commises sur le corps de femmes particulièrement exécrées en raison de leur pouvoir ou/et de leur beauté, comme la princesse de Lamballe à Paris en 1792, ou Madame Niel en Avignon en 1791<sup>36</sup>, et qu'il convient de rappeler que les exécutions nantaises et angevines ont été dénoncées dès 1794 par des républicains outrés de voir la justice révolutionnaire ainsi dévoyée par ce déferlement « sadique »<sup>37</sup>.

Les violences commises en masse dans les campagnes au cours de l'hiver 1793-1794 trouvent cependant des éléments de comparaison avec les répressions mises en œuvre dans nombre de pays d'Amérique latine au XXe siècle, lorsque les troupes de l'Etat, venues des villes s'enfonçaient dans les campagnes contre des guerilleros, et terrorisaient les populations en brûlant les villages, tuant les hommes, violant les femmes<sup>38</sup>. Dans cette perspective, les

violences perpétrées pendant la Révolution française perdent de leur spécificité, puisqu'elles n'innovent en rien, sauf dans l'usage des slogans proclamés qui camouflent des pratiques sans âge. En revanche, le poids de violence supporté par les différentes communautés locales relève d'autres logiques. Les femmes les plus touchées par les atrocités ou par les poursuites appartiennent aux zones dans lesquelles l'autorité locale a le plus disparu. Ainsi ce sont les espaces des « sanctuaires vendéens » desquels les administrateurs ont fui, qui sont le plus touchés, alors que là où des administrateurs, révolutionnaires purs ou modérés, réussissent à s'opposer aux hébertistes, les violences diminuent. Les Deux-Sèvres sont, par exemple, dirigés par un représentant en mission particulièrement sensible à son espace de pouvoir et qui organise une répression en refusant les colonnes infernales, ce qui, paradoxalement, protège une partie du département, par rapport aux communes de Vendée ou de Maine-et-Loire. Dans le Baugeois<sup>39</sup>, les administrateurs parviennent ainsi à traverser la Révolution en donnant des gages aux régimes successifs, si bien qu'une importante communauté religieuse de femmes peut échapper à toute poursuite, alors que le curé réfractaire est livré à la justice révolutionnaire. Enfin, dans la Brière réfractaire, où la nature de l'habitat protège les populations, les communautés restent soudées, entravent le passage des troupes et permettent que des contre-révolutionnaires notoires vivent en paix, protégeant les femmes survivantes de la Vendée après décembre 1793, dont la marquise de La Rochejaquelein<sup>40</sup>.

La destruction des cadres de l'État et les rivalités de pouvoir qui sont liées à cet état de guerre civile rendent au contraire possible toutes les exactions. La fin de la période terroriste dans l'Ouest est annoncée par l'exécution de deux séides de Carrier au printemps 1794 et confirmée par la mise en jugement et l'exécution d'un des commandants de Turreau, jugé pour ses crimes, par un tribunal du sud de la Vendée. Les crimes à l'encontre des femmes déshonorent les terroristes et contribuent au rejet - politique d'abord, mémoriel ensuite - de leur groupe dans le courant de l'année 1794. Cette réflexion justifie pleinement l'intérêt attaché à la notion de guerre civile, qui doit être attachée à une situation dans laquelle des individus s'investissent eux-mêmes du pouvoir et interdisent à leurs rivaux - ou supposés tels - l'exercice de tout pouvoir rival et même de la vie. Dans cette situation extrême, que la région-Vendée a connu pendant quelques mois, il est possible de voir que la place des femmes revêt des aspects spécifiques.

### Une période charnière ?

La période révolutionnaire parce qu'elle crée une authentique situation de guerre civile libère des potentialités plus qu'elle n'organise la violence, si bien que les violences de la Terreur sont moins l'expression d'un État totalitaire, centralisé, que l'explosion de rivalités mortifères entre les différents courants révolutionnaires et terroristes, sur fond d'affirmation du pouvoir masculin. Les opportunités politiques ont à la fois annoncé l'entrée de la société française dans une modernité politique et elles ont laissé libre cours à une régression des relations entre hommes et femmes. Cette réalité en partie double ne doit pas être interprétée imprudemment. Si la limite apportée aux droits des femmes dans la sphère publique (avec le paradoxe des femmes contre-révolutionnaires) repose sur une volonté d'universaliser les rapports humains autour de la parole des hommes, les violences que les femmes subissent dans la guerre relèvent de vieux schémas indémodables, que l'incertitude politique ont libérés. Vouloir lier cette conjoncture pour l'imputer à l'utopie des esprits façonnés par les Lumières n'est qu'une facilité de pensée, qui a reçu des cautions prestigieuses, mais qui engage la compréhension de notre histoire dans de dangereuses perspectives. Entre utopie et violences il n'y a pas eu ce lien que tout un courant « déconstructionniste », repeignant à neuf le pessimisme foncier d'une pensée contre-révolutionnaire vivace, incrimine en y voyant les prémices des désastres de notre temps. Le recours à l'utopie a permis d'infléchir ultérieurement les rapports entre hommes et femmes (comme entre les plus riches et les plus pauvres) ; l'archaïsme de la violence a même pu être plus clairement dénoncé par ses victimes. Les années tragiques de la Révolution doivent se comprendre dans ce tissu de contradictions.

---

**Bibliographie**

ANDRE, J.

1989, *La République fraternelle*, Paris, PUF.

ARASSE, D.

1987, *La Guillotine et l'imaginaire de la Terreur*, Paris, Flammarion.

BAECQUE, A. de

1993, *Le Corps de l'Histoire*, Paris, Calmann-Lévy.

BEALET, D.

1980 Noël, *Revue du Souvenir Vendéen*, p. 40-41.

BLANDIN, G.

1990, *Médecins et Médecine dans la Vendée militaire*, Cholet, Ed. du Choletais.

BRIVE, M.-F.

1990-1991, *Femmes et Révolution*, Toulouse, Presses du Mirail, 3 vol.

CORNETTE, J.

1993, *Le roi de guerre*, Paris, Payot-Rivages.

DUBY, G. et PERROT, M.

1987, *Histoire de la Vie privée*, Paris, Seuil, tome 4.

GASCAR, P.

1979, *L'Ombre de Robespierre*, Paris, Gallimard.

GUILLERAND-CHAMPENIER, M. C.

s.d., *Une grande dame de l'Anjou...*, Baugé.

GODINEAU, D.

1988, *Citoyennes tricoteuses*, Aix-en-Provence, Alinéa.

HERITIER, F. s.d.

1996, *De la Violence*, O. Jacob.

HUFTON, O.

1991, « Women in Revolution, 1789-1796 », *Past and Present*, pp. 90-108.

HUNT, L.

1993, *The Family Romance of the French Revolution*, California UP, trad. fse, A. Colin, 1995.

KONRAT, M.

1981 « L'intrus et le réfractaire », in J.-C. Martin, s.d. *Echanges*, Nantes, Reflets du Passé, p. 53-6.

LAGREE, M.

1982, « Prêtres et laïcs dans le légendaire contre-révolutionnaire... », *Annales de Bretagne et P.O.*, p. 219-236.

et ROCHE, J.

1993, *Tombes de Mémoire*, Rennes, Apogée.

LANDES, J. B.

1988, *Women and the public Sphere*, Ithaca, Cornell UP.

LAPIED, M.

1996, *Le Comtat et la Révolution française*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence.

LEBRUN, F.

1989 *Parole de Dieu et Révolution*, Paris, Imago, rééd.

MARAND-FOUQUET, C.

1989, *La Femme au temps de la Révolution*, Stock

MARTIN, J.-C.

1987, *La Vendée et la France*, Paris, Seuil.

1992, *Le Massacre des rues*, Mougou, Geste Edition avec X. Lardière.

1995, s. d., « La guerre civile entre Histoire et Mémoire » , *Enquêtes et Documents*, n°21, Nantes, Ouest-Éditions, Université de Nantes.

1996 a, *Révolution et Contre-Révolution en France, 1789-1989*, Rennes, Presses Universitaires.

1996 b, « Violences sexuelles, étude des archives, pratiques de l'Histoire », *Annales E.H.S.S.*, 1996, 3, p. 643-661.

OUTRAM, D.

1989, *The Body and the French Revolution*, Yale UP.

POULARD, C.

1996 *Femmes et répression sous la Terreur à Nantes...*, Université de Nantes, dact., maîtrise.

RANZATO, G. s.d.

1994, *La Guerre fratricide*, Turin, Bollati Boringhieri.

RIAUD, I.

1996, *L'administration de la commune de Pontchâteau sous la Convention*, Université de Nantes, dact., maîtrise.

ROLAND, M.

1993, *Appel à l'impartiale postérité*, Dagorno.

ROUDINESCO, E.

1992, *Théroigne de Méricourt*, Paris, Calmann-Lévy.

THOMAS, C.

1989, *La Reine scélérate*, Paris, Seuil.

VIGUERIE, J. de

1986 « La mort des victimes... », in *Pratiques religieuses dans l'Europe révolutionnaire*, Turnhout, Brepols, p. 594-606.

YALOM M.

1989, *Le temps des orages*, Paris, Maren Sell.

### Notes

1 Sur les possibilités ouvertes pour les femmes plus tard, Martin, 1996 b.

2 Landes, 1988 ; Hufton, 1979.

3 André, 1989.

4 Il est inclus dans *la Philosophie dans le Boudoir*.

5 Martin, 1995.

6 Voir le projet de l'université de Caroline du Sud de « A biographical Dictionary of military Women » dans les conflits de l'histoire du monde, dirigé par le Professeur Reina Pennington.

7 Godineau, 1988 ; Marand-Fouquet, 1989 ; Thomas, 1989 ; M.-F. Brive, 1989 ; Duby et M. Perrot, 1987, tome 4 ; Hufton, 1971 ; Hunt, 1995. Sur un ton plus léger M. Yalom, 1989.

8 Ranzato, 1994 ; Martin, 1995.

9 Outram, 1989 ; de Baecque, 1993 ; d'une certaine façon, Arasse, 1987.

10 Roudinesco, Hunt, 1989 ; Thomas, 1989.

11 Par exemple l'emploi de l'exécution des demoiselles Vaz de Melo de la Métairie par Debay ou, dans une optique politique inversée, les massacres de Machecoul de Flameng, qui mettent au premier plan les femmes victimes.

12 Travaux de Peschot, 1988. Voir les romans de M. Landay, qui insiste sur une comtesse forte et cruelle, de G. Toudouze, qui, au contraire montre une femme archange de pureté, et bien entendu les personnages de Madame du Gua et de Marie de Verneuil des *Chouans* de Balzac.

13 L'exemple du cinéma illustre exemplairement cette déviation, la femme prise dans les guerres de l'Ouest devient un motif éternel des mythes de Roméo et Juliette ou de Caïn et d'Abel. Voir notamment de Pottier, *Les Fiancés de Lomanach*, ou dans un registre plus léger le film *Chouans* de P. de Broca, 1988.

14 Les premières mentions de ces compréhensions datent de 1795-1796, voir F. Lebrun, 1989.

15 Marand-Fouquet, 1989, 164-166.

16 Entre multiples exemples, Konrat, 1981, 53-66.

17 Martin, 1996a, 29-50.

18 Martin, 1996a, 97.

19 Lagrée, 1982.

20 Godineau, 1988.

21 Martin, 1987, 106-107.

22 Lapied, 1996, 48.

23 Martin, 1996a, et de Viguerie, 1986, 594-606. Idem; Lapied, 185-197, à propos des religieuses de Bollène.

24 Poulard, 1996.

25 Martin, 1987, 122-123.

26 Béalet, 1980, 40-41, viol commis en Sarthe fin 1793 ; Lagrée et Roche, les calvaires de Marie Martin, 72-73, de Perrine Dugué, 92-93.

27 Cornette, 1993, 23, 88.

- 28 Martin et Lardière, 1992.  
29 Héritier, 1996, donne des exemples précis de « l'usage politique de la cruauté » dans les conflits récents.  
30 Blandin, 1990, 87-90.  
31 Mme Roland, 1993.  
32 Roudinesco, 1989.  
33 Ce que dit A. Soboul dans sa thèse, Clavreuil, 1958.  
34 Martin, 1996a, 61-68.  
35 Martin, 1987, 242-243  
36 Lapiéd, 1996, 116.  
37 Pour une approche masquant toute cette violence, Gascar, 1979, 200-211.  
38 Martin, 1996, 51-60.  
39 Guillerand-Champenier, s. d.  
40 Riaud, 1996.
- 

### ***Pour citer cet article***

Référence électronique

Jean-Clément MARTIN, « Femmes et guerre civile, l'exemple de la Vendée, 1793-1796 », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 5 | 1997, mis en ligne le . URL : <http://clio.revues.org/index410.html>

---

### ***À propos de l'auteur***

#### **Jean-Clément MARTIN**

Jean-Clément MARTIN. Professeur d'Histoire contemporaine à l'université de Nantes. Travaille sur la Révolution et la Contre-Révolution, dans leur histoire et dans leurs mémoires ; à partir de ces centres d'intérêts s'est penché sur la violence et la façon d'en rendre compte dans l'écriture de l'Histoire. Publications récentes : *La Révolution française*, Points Mémo, Seuil ; *La guerre de Vendée en 30 questions*, Mougou (79), Geste Edition ; *Révolution et Contre-Révolution en France, 1789-1989*, Presses Universitaires de Rennes.

---

### ***Droits d'auteur***

Propriété intellectuelle

---

### ***Résumé / Abstract***

Dans la situation de guerre civile créée pendant la Révolution française, les rapports hommes-femmes se détériorent. D'une part, la compétition politique ne profite en rien aux femmes, reléguées dans la sphère privée, à l'exception des femmes contre-révolutionnaires, dont l'action en faveur de leurs communautés ou de la religion devient un véritable moyen d'intervention politique. D'autre part, la compétition des pouvoirs libère l'agressivité contre les femmes, permettant que les femmes de la Contre-Révolution ou habitant dans les zones les moins contrôlées administrativement puissent être soumises au bon vouloir des troupes. La compréhension de cette réalité par le prisme de la guerre civile permet d'en restituer la complexité et d'ouvrir de nouvelles voies à l'histoire.

During the French Revolution, the relations between men and women deteriorate for two reasons. First, women don't receive any political advantage, and are relegated in private sphere,

except of counter-revolutionary women who fight for religious and communitarian sakes, and are politically repressed. Second, the struggle for powers gives way to men's aggressivity against counter-revolutionary women, or against women living in areas out of national administration. Understanding this situation can be done better by highlighting the civil war point of view (competition for national power and lack of State), than accusing the revolution itself.

***Licence portant sur le document*** : Propriété intellectuelle